

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE PAUL BERT DU 21/02/2014

MAIRIE

Combien d'enfants n'étant pas domiciliés sur les communes de la carte scolaire des écoles de L'Isle Jourdain sont accueillis dans nos établissements ? Quelle est la méthode de traitement de ces dérogations ?

Réponse : On constate trois types de dérogations : dérogation de droits ce sont les communes voisines rattachées à L'Isle Jourdain (12/PB), dérogation pour la clis extérieur à la commune (6/PB) et autres dérogations concernent les enfants ayant commencés leur scolarité à L'Isle Jourdain (5/PB). Ces communes s'acquittent des frais de scolarité auprès de la commune de L'Isle Jourdain suivant les directives du droit publique français.

Si un enfant a débuté sa scolarité à l'Isle-Jourdain (et par exemple s'il déménage) c'est une dérogation de droit. Il est demandé à la commune de résidence de l'enfant de payer les frais de scolarité (environ 810 €) sinon la collectivité peut refuser cette dérogation.

Un dépôt de signature avait été fait le 05/10/2013 au sujet de l'aménagement du chemin piétonnier. Lors de notre conseil d'école du 18/11/2013, vous n'avez pas apporté de réponse. Avez-vous depuis pris des mesures concernant l'aménagement de ce chemin ?

Réponse : Après constatations du service technique sol non stable, pas de goudronnage prévu, mais un nettoyage du caniveau et fossé a été fait. Ce qui procure une meilleure praticabilité du chemin.

A propos de la sécurité de nos enfants aux abords du groupe scolaire, avez-vous trouvé une solution pour le recrutement de personnels supplémentaires « gilets jaunes » ?

Réponse La Police municipale a reçu deux candidatures « gilets jaunes » mais ils n'ont pas été retenus.

Avez-vous déterminé quelle école prendra à sa charge la classe bilingue ?

Réponse : Décision non arrêtée sur le choix de l'école.

Lors du conseil d'école du 18/11/2013, nous vous avons demandé s'il était possible de prévoir des climatiseurs portables pour les différentes classes du groupe afin de limiter la hausse de température lors des beaux jours. Avez-vous prévu cet achat ?

Réponse ne Pas budgéter pour le moment car dossier suivi par les Assurances de la collectivité.

Budget prévisionnel

Réponse : Au vu des élections, aucune décision budgétaire n'est modifiée. A ce jour, au budget il n'y a que le reste à réaliser.

Installation des écrans pour projecteurs

Il a été demandé un ordinateur dans la classe de Mme ROQUIGNY et M. MAILLOT ajoute qu'il faudrait des rideaux dans deux classes. L'équipe enseignante signale que les ordinateurs sont vieux dont un qui ne fonctionne plus

Réponse : N'ayant pas la possibilité de le rajouter au budget ces demandes sont notées.

Information complémentaire : budget prévu à minima pour prévoir des investissements (ordinateurs, écrans pour projecteurs...). Un problème de serrure recorrent a été remonté à la Mairie (qui va faire passer le service technique).

ECOLE

Liste des fournitures scolaires

Réponse : Comme les années précédentes, les enseignants établiront des listes du matériel commun à chaque niveau, avec réajustement à la rentrée.

Piscine :

Réponse : l'activité va être reconduite courant avril/mai 2014, les enseignants et l'équipe enseignante sollicitera à nouveau des parents volontaires pour prendre en charge des groupes.

Une session d'agrément va être demandée sur l'Isle-Jourdain (si possible). La mairie signale qu'il est probable que l'ouverture de la piscine soit décalée suite aux inondations.

Avez-vous prévu une fête de l'école ou kermesse ? Quand ? Prévoyez-vous un spectacle fait par les enfants le même jour ?

Réponse : Pas de kermesse prévue par les enseignants, mais un spectacle l'après-midi sur temps scolaire.

Suite aux différentes actions menées pour le voyage en Angleterre, à combien se montent les fonds et comment vont-ils être utilisés?

Réponse pas de chiffrage, mais les fonds récoltés ont été utilisé à bon escient M. MAILLOT souligne qu'il y a eu une vente de tickets de tombola pour aider quelques familles nécessiteuses à financer ce voyage.

Pour les professeurs qui n'avaient pas de projet de sorties lors du conseil du 18/11/2013, avez-vous pu le préciser ?

Réponse toutes les classes ont des projets de sorties. Projet Mme Nougaro, ciné, littérature jeunesse, festival, grotte de Lombrives, sortie prévue à Arreaux.

CLAE/TAP

Avez-vous mis en place une réflexion pour mettre à disposition une salle pour faire goûter nos enfants après le TAP ? (actuellement sous le préau, dans le vent, la pluie, debout...)

Réponse : pas de réflexions faites sur ce sujet car locaux trop exigus.

Quelles seront les prochaines activités sur le prochain cycle ?

Réponse : Des plaquettes ont été mises en place au 03 février. Il y aura entre autre des activités via des associations : Nota Bene (atelier lecture/écriture), théâtre, musique, capoeira, OIS ainsi que des animations sportives tennis de table, courses d'orientation, jeux sur l'histoire. Renouvellements de projets comme danse du monde, aménagement du centre de loisir, finition de la fresque du CLAE...

Est-ce que les enfants ont bien compris le changement d'organisation du TAP ?

Réponse : cet aspect a bien été pris en compte par les familles et les enfants notamment grâce à la plaquette effectuée par l'ALAE et distribuer dans les cartables. Ces informations vont être mises en ligne.

ECOLE/CLAE/TAP

Comment s'organise la surveillance dans la cour ?

Quelle réponse est donnée à un enfant qui vient se plaindre lors de bousculades, insultes, racket... ?

Réponse : deux enseignants de service dédiés à la surveillance de la cour. Les animateurs surveillent la cour le matin, midi et soir. Lorsque des altercations d'enfants ont lieu dans l'établissement : le Directeur de l'école demande aux enfants un travail écrit afin qu'ils expliquent leurs gestes et comment sortir de ce comportement, ce document peut être signé par la famille si nécessaire. Quant au clae ils mènent régulièrement des débats avec les enfants sur le sujet de la violence, font signer des chartes de bonne conduite lors de jeux inter écoles (PB et LA) le midi...

L'équipe enseignante et M.MAILLOT indique que les échanges avec le CLAE sur ces sujets sont en augmentation au bénéfice de l'encadrement des élèves.

Chers parents : il faut insister auprès de vos enfants de venir voir immédiatement l'adulte de service ou l'animateur en place dans la cour afin de résoudre le jour même le problème rencontré par l'enfant.

Pour information : une réunion aura lieu en mai/juin pour faire un bilan du TAP avec le personnel TAP, éducatif, associations parents délégués la Mairie.